

Communication égalitaire à l'Etat de Fribourg

Guide pratique basé sur les *Recommandations concernant l'égalité linguistique entre femmes et hommes*

2025



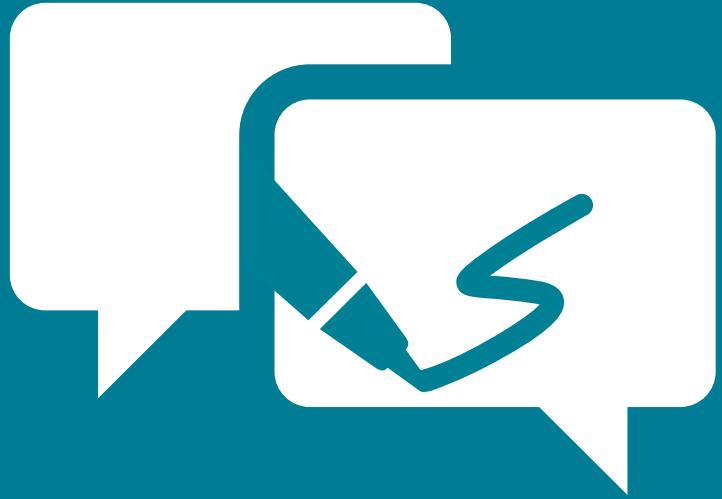
Table des matières

INTRODUCTION	<u>3</u>
LES FORMULATIONS NEUTRES EN 5 METHODES	<u>4</u>
LES DOUBLETS	<u>10</u>
LA COMMUNICATION VISUELLE	<u>14</u>
REFERENCES	<u>20</u>
CONTACT	<u>21</u>

Introduction

Le principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes est inscrit dans la Constitution fédérale ([art. 8](#)) ainsi que dans la Loi sur le personnel de l'Etat ([LPers](#), art. 4, let. d). Sur [recommandations](#) du Conseil d'Etat, ce principe doit également se refléter à travers le langage utilisé à l'administration cantonale, notamment en abandonnant le masculin générique par défaut au profit de méthodes de formulation non-discriminante.

Le présent Guide est conçu comme une boîte à outils donnant quelques explications et exemples facilement transposables, tout en respectant les Recommandations en la matière. Par analogie, toutes les communications au sein de l'Etat de Fribourg – écrites, orales, visuelles – sont concernées.



Les formulations neutres en 5 méthodes

permettent de ne pas expliciter le genre quand celui-ci n'est pas pertinent

Les reformulations dégénérées passives (1/5)

Les participants ont trouvé la formation utile
→ **La formation était utile**

Le résident doit payer sa taxe le premier jour du mois

→ **La taxe est payable le premier jour du mois**

Les collaborateurs ont librement accès à la salle de repos

→ **L'utilisation de la salle de repos est en libre accès**

Si la spécification du genre des personnes n'est pas centrale pour le propos, de telles reformulations ne posent pas de problème. Dans le cas contraire, il faut se tourner vers d'autres outils.



Ce principe vaut pour toutes les formes de la communication égalitaire : elles peuvent être adaptées et alternées selon les besoins et les contextes

L'adressage direct et les tournures à l'impératif (2/5)

Les collaborateurs peuvent s'inscrire ici en remplissant ce formulaire

→ **Vous pouvez vous inscrire ici en remplissant ce formulaire**

Les bénéficiaires sont priés de contacter le secrétariat

→ **Contactez-nous**

Ces formulations sont particulièrement intéressantes pour les services de communication, les sites web ou les formulaires. En termes d'impact, elles peuvent paraître même plus efficaces puisqu'elles permettent aux personnes lisant le message de se sentir plus concernées. L'adressage direct fonctionne aussi très bien à l'oral.

Les verbes à l'infinitif (3/5)

Les étudiants doivent s'inscrire → **S'inscrire**
Portail pour les collaborateurs → **Travailler à l'Etat**
La formation de traducteur → **Se former en traduction**
Qui peut être candidat à ce poste ?
→ **Qui peut déposer une candidature à ce poste ?**

Cet usage convient à des cas précis comme les sites web, les formulaires ou les directives.

Les termes épicènes (4/5)

personnes, gestionnaires, collègues, artistes, scientifiques, biologistes, responsables, bénéficiaires, parlementaires, auxiliaires, signataires, cadres, membres, spécialistes, titulaires, etc.

Un nom **épicène** désigne indifféremment les genres grammaticaux et inclut toute personne sans distinction de genre : *les chercheurs ont découvert que → les scientifiques ont découvert que...*

Il est aussi possible d'utiliser des **adjectifs épicènes** : aimable, brusque, bilingue, efficace, intègre, spécialiste, autonome, habile, apte, etc.

La substitution par le groupe (5/5)

Les enseignants → **le corps enseignant**

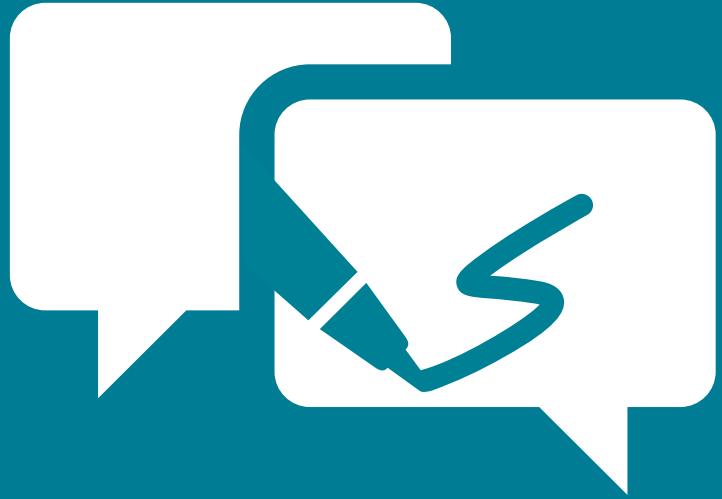
Le directeur / la directrice → **la direction**

Les informaticiens → **le service informatique**

Les habitants → **la population**

Les patients → **la patientèle**

Point de vigilance : l'usage de termes qui désignent des collectifs peut induire un effet de dépersonnalisation et de déresponsabilisation et rendre le texte abstrait, voire induire des difficultés d'interprétation pour les textes juridiques. Il faut alors faire attention au sens de la phrase et évaluer son adéquation à la situation.



— **Les doubles**

permettent d'expliciter qu'il existe aussi des femmes dans le groupe

Les doublets – à quoi ça sert ?

Lorsque des formulations de neutralisation ne sont pas envisageables ou souhaitées, on peut recourir aux doublets masculins-féminins pour tous les termes qui désignent des personnes : « *Nous recrutons un mécanicien ou une mécanicienne* ». Le fait de mentionner la présence des femmes dans un groupe génère des représentations mentales qui visibilisent leur existence.

Testez vous-même ! Quelle composition de groupe visualisez-vous mentalement en lisant ces deux phrases ?

- Les chirurgiens de l'hôpital cantonal ont participé à un colloque international.
- Les chirurgiens et les chirurgiennes de l'hôpital cantonal ont participé à un colloque international.

A l'Etat de Fribourg, les doublets doivent être utilisés en version intégrale au singulier comme au pluriel. La forme abrégée est tolérée dans des cas spécifiques (voir p. 12).



Selon l'article 5 des Recommandations, dans la désignation des professions, titres, fonctions ou grades, la forme féminine doit être utilisée en parallèle avec la forme masculine.

Les formes abrégées

Collaborateur-trice Apprenti-e-s

La forme abrégée peut être **tolérée** :

- dans les textes tels qu'offres d'emploi ou formulaires (pour gagner de la place)
- si la différenciation entre les noms féminines et masculines n'est pas perceptible phonétiquement : *chaque auteur-e*

Toutefois, l'emploi des formes abrégées devrait rester l'exception. Lorsque les formes abrégées des doubles sont néanmoins utilisées, les lettres qui marquent le féminin sont distinguées par un **trait d'union** au singulier comme au pluriel.

Les accords

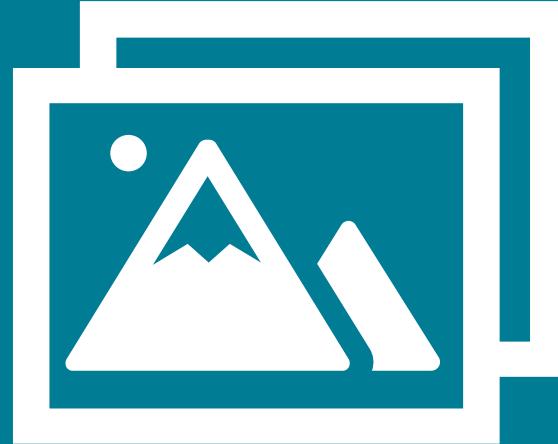
Nous recrutons des collaborateurs et collaboratrices **compétents**, *lesquels* seront **intégrés** à des projets innovants déjà lancés

Selon les Recommandations cantonales actuellement en vigueur, lorsque les deux genres sont présents dans une phrase, les accords au pluriel se font au masculin, comme dans l'exemple ci-dessus :

- **participe passé** : *intégrés*
- **adjectif** : *compétents*
- **déterminant** : *lesquels*

Au singulier, cela donnerait : *le collaborateur ou la collaboratrice compétent-e, lequel ou laquelle est intégré-e...*

Pour rappel, il est possible de recourir aux noms et adjectifs **épicènes** (voir page 8).



La communication visuelle

Egalité en images

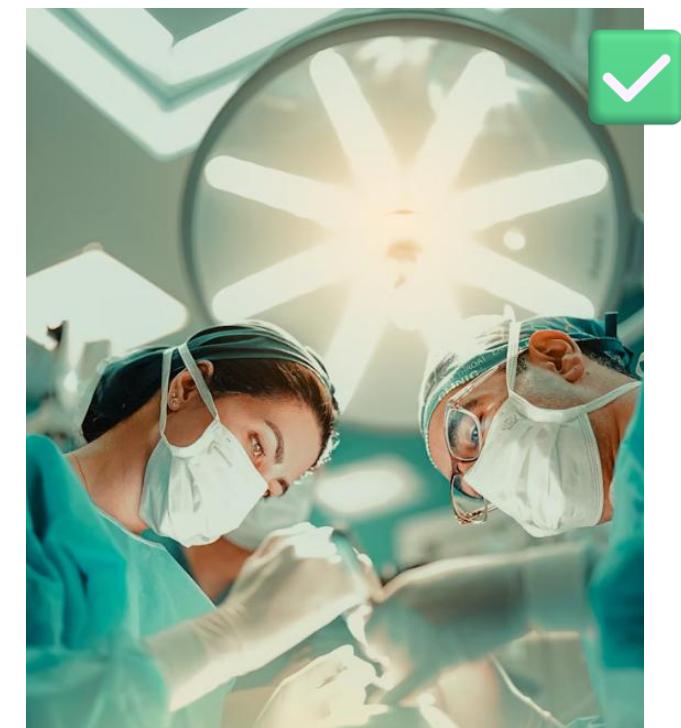
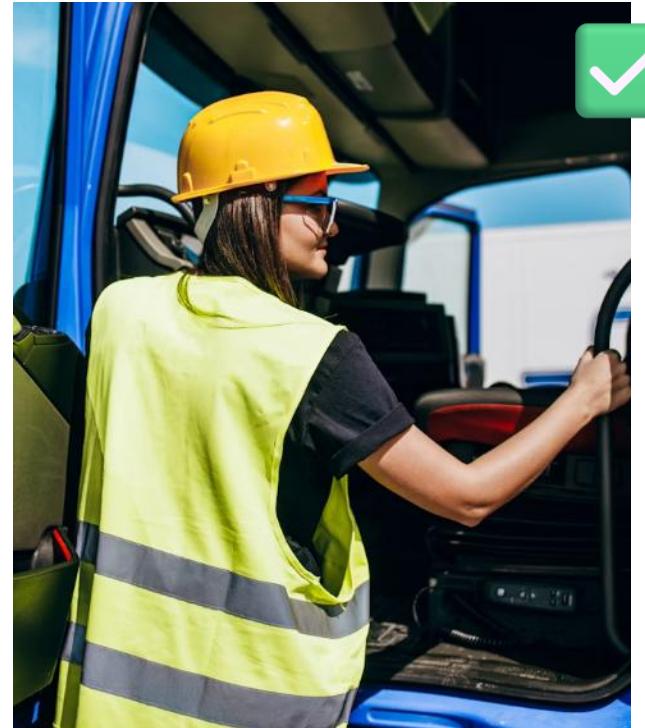
La puissance des images est indéniable. Elles peuvent être témoins d'une réalité mais sont aussi capables de confirmer et de renforcer les stéréotypes (une dimension largement exploitée par la publicité, p. ex.).

Si les pratiques langagières à l'Etat de Fribourg obéissent au principe de l'égalité, cela doit aussi se refléter dans les images et illustrations utilisées.

Pour aller plus loin, cette partie du Guide vous propose quelques pistes à expérimenter et à adapter dans vos diverses communications visuelles.

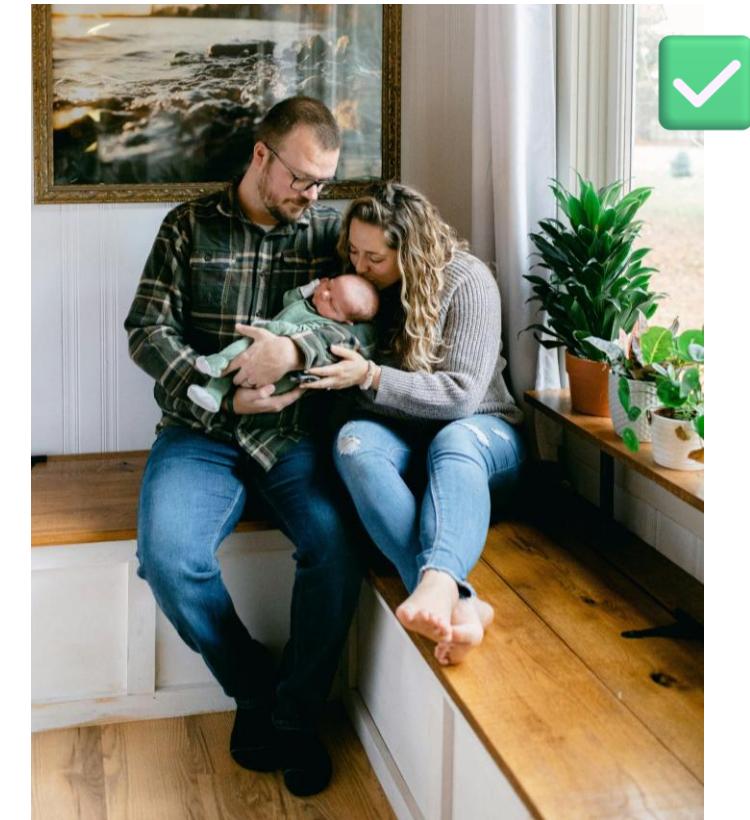
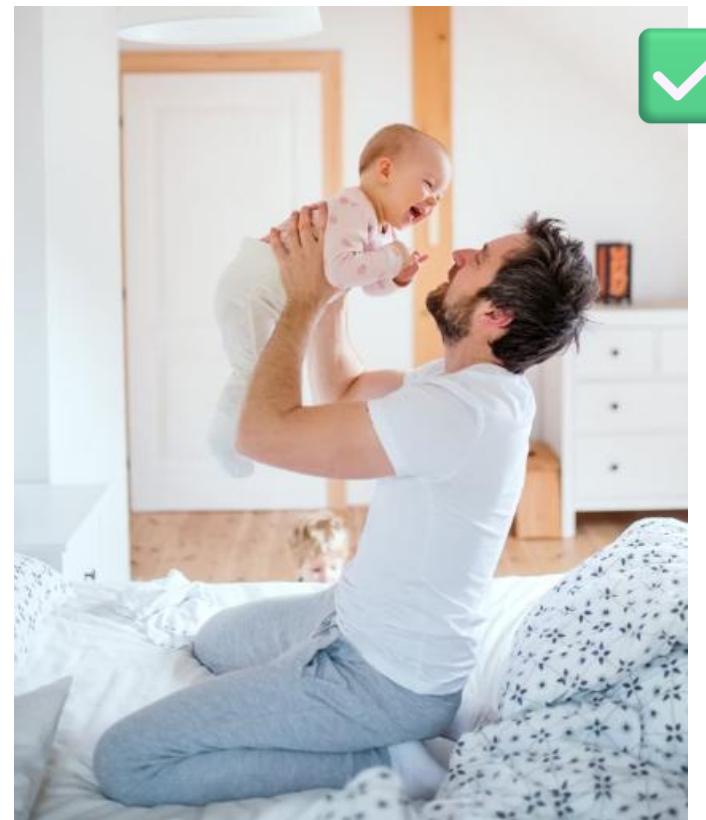
La surreprésentation

Les femmes et les hommes sont **surreprésentés** dans certaines sphères d'activités (p. ex. enseignement, santé et soin, entretien des routes). Evitez si possible d'utiliser des images représentant uniquement le genre majoritaire en optant pour le renversement de rôles ou pour la mixité.



Les stéréotypes (1/2)

Prêtez attention au **stéréotypes** visuels, par exemple en évitant de représenter la parentalité uniquement au travers de la mère.



Les stéréotypes (2/2)

Evitez des images où les femmes sont représentées dans des rôles passifs (en arrière-plan ou à l'écoute) et où les hommes sont mis en scène dans des postures dynamiques d'experts.



L'homogénéité ou la mixité ?

L'égalité peut aussi s'exprimer par la représentation de la variété – des corps, des âges, des origines. Visibiliser la mixité des personnes est une manière de témoigner de la complexité et de l'hétérogénéité du monde qui – contrairement à une image figée dans le temps – bouge et évolue.



Références

- Recommandations cantonales en matière de rédaction égalitaire
- Directives cantonales en matière de rédaction égalitaire
- Liste de désignation : noms, professions, fonctions

Pour aller plus loin :

- Université de Fribourg : Langage inclusif
- Université de Lausanne : Guide pour une communication inclusive à l'Unil
- EPFL : Guide pratique vers un langage plus inclusif à l'EPFL
- Gygax Pascal, Zufferey Sandrine, Gabriel Ute, *Le cerveau pense-t-il au masculin ?*, éd. Le Robert, collection Temps de parole, 2021
- Banque des images en libre accès : <https://unsplash.com/fr>

Service du personnel et d'organisation SPO

Rue Joseph-Piller 13
1701 Fribourg

+41 26 305 32 52

spo@fr.ch

www.fr.ch/spo

Contact